

PROCESSUS DE DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - 1^{ER} JUILLET 2022

COMITÉ DE PARENTS

POSTES VACANTS : DISTRICT 3 (Saint-François, Veilleux) et DISTRICT 4 (Sartigan A)

Date Choisie par le CSSBE	Délai	Date limite		MEMBRES PARENTS 2 postes en élection		
16 mars 2022	Au moins 15 jours (si consultation)	9	Au plus tard 31 mars 2022	7	Présentation des 5 districts du territoire au CP (Information- pas de consultation, car aucun changement 2022) + Révision du processus de désignation des membres parents.	7,8
16 mars 2022					Date limite pour que le CP puisse formuler ses observations quant au découpage des districts (Aucune observation, car aucun changement 2022)	9,10
17 mars 2022					Publication sur le site Web du processus de désignation sur la page du CA – incluant les conditions d'éligibilité par catégorie de candidat.	2,4
12 avril 2022					Avis public (Site Web et journaux) : Début du processus de désignation des membres du CA pour les postes vacants au 1 ^{er} juillet.	
13 avril 2022					Invitation aux membres du CP concernés à poser leur candidature. Les documents nécessaires seront envoyés par courriel le lendemain (14 avril 2022).	12
14 avril 2022			Au plus tard le 15 avril 2022	11, 18, 25	Le SG transmet l'avis de désignation et le formulaire aux membres parents éligibles.	11, 13,5, 16(3)
2 mai 2022, 16h			Fin du processus 1 ^{er} mai 2022 (dimanche)	13,21	Date limite du dépôt des candidatures au président du CP, copie conforme au SG.	13
Sur réception d'une candidature concernée, ou au			2 mai 2022 (lundi)		Vérification des candidatures et envoi d'un courriel aux candidats leur permettant de compléter les informations manquantes, au besoin.	2(4), 2(a)

plus tard le 2 mai 2022, 23h				
4 mai 2022				Date limite pour compléter les informations manquantes et envoi des candidatures au président du comité de parents.
5 mai 2022				Envoi d'un courriel aux candidats dont la candidature n'a pu être retenue puisqu'elle apparaît non conforme à une prescription de l'article. 2(b)
11 mai 2022 (séance CP)				Détermination des nouveaux membres parents pour le DISTRICT 3 et le DISTRICT 4. 12
12 mai 2022				Envoi des lettres aux candidats (élus, déçus)
12 mai 2022				Si vacance : le SG transmet le 2 ^e avis de désignation et le formulaire aux membres parents éligibles. 14
18 mai 2022				Date limite du dépôt des candidatures au président du CP (2 ^e tour), copie conforme au SG.
25 mai 2022 (séance extraordinaire du CP)		1 ^{er} juin 2022	15	Si aucun candidat ne s'est présenté lors de la séance du comité de parents du 11 mai, 2 ^e rencontre du comité de parent (séance extraordinaire) pour déterminer des nouveaux membres parents pour le DISTRICT 3 et le DISTRICT 4. 12,14
1 ^{er} juillet 2022		1 ^{er} juillet 2022	32	Date d'entrée en fonction des membres nommés.

2022-04-06